

Comité Directeur
Réunion du 21 mai 2025

Président : M. Pascal TRANQUILLE

Participants : Mesdames Mélanie SCHMIDT, Aurore KULPINSKI DELEPINE et Magalie MARCHAND, et Messieurs Guillaume COMBES, Jean François DEBAUVAIS, Aurélien DEFOSSEZ, Najim EZZARARI, Philippe FOURE, Aurélien HAMEL, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Marc LEGENT, Joël LEVECQUE, Régis PATTE, Grégory PLEVERT.

Absents excusés : Mesdames Sylvie SYLVESTRE et Charline TOURNEUR et Messieurs Didier BARDET, Nicolas CAUVIN, Mickaël SELLIER, Martial THUILLIER.

Absente non excusée : Madame Bérangère GREVIN.

Assistent : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) et Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Carnet :

- **Carte :**

Remerciements à M. Philippe LAMBLLOTTE, délégué du DSF, pour sa carte envoyée de l'Australie.

- **Vœux :**

Le Président se fait l'interprète de ses collègues et souhaite à Mickaël SELLIER un prompt rétablissement.

Correspondances :

FFF :

- **De la LFA, Structuration et développement des clubs du 21/03/25 :**

Bilan de l'opération déstockage des mini buts. Les 2.000 paires restantes ont toutes été écoulées.

Les clubs du DSF ayant participé sont les suivants :

- 2 VALLEES ES, AILLY S/S FC SAMARA, ALLERY AIRAINE AS 2A, BRAY SUR SOMME AAE, CANDAS ABC2F, CORBIE US, DREUIL F., EAUCOURT O., HAM US, LICOURT ES, LIGNIERES US, MARCHELEPOT US, MONCHY LAGACHE O., MONTDIDIER AC, MOREUIL SC, NESLOIS AS DU PAYS, POIX BLANGY CROI. FC, QCL SUD AMIÉNOIS, RIBEMONT S/ANCRE ASF, SAINS ST FUSCIEN ES, VILLERS BRETONNEUX.

Ces derniers ont dû être livrés depuis avril.

- **De la FFF, et FONDACTION du 25/03/25 :**

Invitation aux Trophées Philippe SEGUIN du 15/05/25.

- **De la LFA, Développement des clubs, du 03/04/25 :**

Transmission du guide de la Dictée Puissance Foot et des clubs inscrits.

Pour la Somme, seul l'ES LE TITRE s'est engagé dans le processus.

- **De la FFF, Affaires institutionnelles et internationales du 08/04/25 :**

Transmission de la correspondance de M. THIRIEZ Frédéric, Président du Conseil National de l'Éthique et de la déontologie.

Il rappelle les deux missions du CNE, les unes de nature répressive, les autres de natures préventives.

Monsieur THIRIEZ dit également attacher une attention particulière à la deuxième mission afin de faire des propositions aux diverses instances du football pour faire progresser l'éthique.

Plusieurs points seront abordés cette saison comme les banderoles et chants insultants, les comportements en bord de terrain, les réseaux sociaux, les sections féminines des sociétés sportives, la neutralité religieuse du sport etc....

Le CNE reste ouvert à toutes propositions, et se veut comme véritable appui et conseil pour toute question d'éthique que nous pourrions soumettre.

- **De la LFA, Développement des clubs, du 07/04/25 :**

Cela concerne l'engagement des clubs dans le processus de Puissance Foot. Les clubs peuvent aujourd'hui tous s'engager en ligne grâce Footclubs et Portailclubs, dans l'espace « *Projet éducatif* ».

Les fonctionnalités de l'outil pour les clubs :

1. L'accès à tous les documents utiles en lien avec Puissance Foot sera centralisé afin que les clubs puissent obtenir tous les renseignements et documents-types en un clic Désormais un club devra nous expliquer dans les grandes lignes son projet Puissance Foot avant de demander à s'engager dans le dispositif, l'engagement devra être validé par les instances (FFF, district ou ligue)
2. Les clubs pourront aussi accéder à une « boîte à idées » qui sera alimentée par les clubs qui partageront leurs bonnes pratiques
3. Une fois le club engagé, il aura accès à plusieurs espaces :
 - Un espace « commande de dotations » dans lequel il pourra directement demander à recevoir des livrets d'activité et demander à être accompagnés par une association partenaire. Les inscriptions à la correspondance Puissance Foot et à la dictée Puissance Foot y seront aussi centralisées
 - L'espace « mon projet », cet espace aura pour vocation de recueillir les actions des clubs en lien avec Puissance Foot. Le club pourra y reporter ses astuces, ses nouvelles idées sur de nombreux points précis (financement, développement des infrastructures/du matériel, recrutement de bénévoles, développement d'outils pédagogiques, ...)

Du côté de l'instance, nous pourrions consulter :

4. Les dotations commandées par les clubs
5. Les demandes d'engagement de nos clubs que nous devons accepter ou refuser
6. L'ensemble des projets déclarés

- **De la LFA, Dispositif d'aides « Agence Nationale du Sport », du 09/04/25 :**

Explication du dispositif ANS/FFF pour la création de terrains de Foot5 et Futsal extérieur. Une plateforme dédiée est ouverte afin que les clubs déposent leur dossier.

Une enveloppe de 1.7M€ permettra le financement de 56 terrains sur le territoire.

Les dossiers doivent être transmis avant le 31/07/25.

- **De la LFA, Transformation digitale du 10/04/25 :**

Démarche conjointe de la DFA et de la DSI pour lancer un moment d'échange sur les bonnes pratiques d'ici la fin de saison :

- Pour les championnats et coupes dans l'outil compétitions
- Pour les désignations des officiels

La visioconférence proposée a été suivie pour les salariés administratifs du DSF.

- **De la FFF, Relations institutionnelles et internationales, du 16/04/25 :**

Dossier de candidature à l'organisation d'un « TOUR A UEFA » en octobre/novembre 2025.

Le DSF n'a pas donné suite.

- **Du COMEX, du 11/04/25 :**

Déploiement d'une nouvelle assistance nationale au niveau informatique.

Nouveaux horaires de disponibilités, soit en semaine jusqu'à 20h00 et le week-end entre 9h00 et 17h00.

Cette plateforme permettra de déclarer les incidents sur les différentes applications fédérales (Compétitions, FMI, désignations, FAL etc...).

Une tournée des instances débutera prochainement.

- **De la LFA, Direction, du 28/04/25 :**

Mise en place d'un Conseil consultatif des clubs amateurs.

Un appel à candidatures a été envoyé à tous les clubs éligibles par la LFA.

Le DSF a également relayé l'information à l'ensemble des clubs.

- **De la LFA, Développement des clubs, du 05/05/25 :**

Avancée des travaux en lien sur le Projet Club, le nouveau Label Fédéral et l'accompagnement des clubs.

Organisation d'une première phase de test dès la saison 2025/2026 avec pour ambition d'un déploiement totale pour 2026/2027.

Chaque Ligue devra sur son territoire identifier un district Pilote qui aura pour objectif de tester les différentes étapes d'accompagnement des clubs mais également l'accompagnement à l'utilisation de l'outil numérique

- **Du District du Tarn et Garonne, M. SENTEIN, Président, le 05/05/25 :**

Mobilisation contre la Violence sur et autour des terrains.

La LFHF étant en cours de travaux sur ce sujet, le projet n'étant pas national ni suivi par la FFF, sans kits de communication à destination des clubs, le DSF même s'il loue le projet, n'a pas suivi la démarche proposée. Les délais étant d'ailleurs trop courts pour communiquer.

- **De la LFA, Développement des clubs, du 08/05/25 :**

Récapitulatif des Districts pilotes par Ligue concernant le Projet Club, label et accompagnement des clubs.

- **De la FFF, Direction des Ressources Humaines, du 12/05/25 :**

Réforme du statut des observateurs d'arbitres.

Ouverture aux anciens arbitres d'accéder à la fonction d'observateur dans une division supérieure à celle où ils ont officié.

Actuellement 160 observateurs, ce sont 250 observateurs recrutés pour la saison 2026/2027.

Un lien a été transmis afin que les volontaires puissent postuler.

Le courrier a été transmis au Président de la CAS.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 29 mai 2025.

- **Direction des Ressources Humaines, du 14/05/25 :**

Modification du calendrier des candidatures des observateurs FFF.

7. Soumission du formulaire repoussée au 29/05/25

8. Tests d'aptitude en ligne à réaliser entre le 2 et le 8 juin 2025.

- **Direction de l'Arbitrage du 20/05/25 :**

Courrier du Président Claude DELFORGE concernant le plan fédéral de développement territorial de l'arbitrage avec ses annexes.

- **Du directeur de la LFA du 21/05/25 :**

Transmission de l'appel à candidatures pour les commissions fédérales.

Le Président informe les membres des commissions ouvertes à candidatures.

LFHF :

- **De la direction générale, du 18/03/25 :**

Retour sur le séminaire des 28/02 et 01/03/25 organisé à Arras.

Il s'agissait de débiter une harmonisation des bonnes pratiques juridiques et disciplinaires de chacun en échangeant sur le fonctionnement des districts. Il fût également question de mutualisation des outils, d'accompagnement des clubs, et des finances.

Le District de la Somme était représenté par Pascal TRANQUILLE, Sylvie SILVESTRE, Didier BARDET, Pierre LAVALARD et Wilfried LECLERCQ.

- **Du Directeur Technique Régional, du 20/03/25 :**

Rappel des règles d'exigences et de rigueur à mettre en place lors des manifestations des équipes départementales et régionales.

- **De la Directrice du Service Compétitions et Contentieux, du 21/03/25 :**

Sollicitation des coordonnées des présidents des Commissions Discipline, Juridique, Appel et Ethique afin d'organiser une réunion le 19/04/25 dans le cadre de l'harmonisation des pratiques.

Il est précisé que Messieurs COMBES Guillaume, LEVECQUE Joël, et Wilfried LECLERCQ ont participé à cette réunion.

- **Du service Juridique de la LFHF, du 21/03/25 :**

Notification d'un retrait de licence et d'une interdiction de prise de licence pour les 30 prochaines années en raison d'une infraction spécifiée à l'article L212-9 du Code du Sport pour un licencié du DSF.

A ce sujet, le Président rappelle l'importance de licencier tout individu en charge d'équipes de jeunes, seniors, ou ayant des fonctions au sein du club, d'une licence dirigeant à minima. Faute de quoi, la responsabilité du Président du club concerné pourra également être engagée.

- **Du Service Billetterie, du 09/05/25 :**

Offre d'un tarif préférentiel pour assister à la rencontre de l'équipe de France Féminines contre la sélection de la Belgique le 20/06/25 à 21h10 au stade du Hainaut à Valenciennes. S'agissant de la date de l'AG du DSF, il n'a pas été donné suite à ce mail.

- **De la Secrétaire Administrative Générale, du 14/05/25 :**

Transmission des modalités d'organisation de la Journée des Bénévoles des 24 et 25 mai 2025 au DSF ainsi qu'à l'ensemble des participants.

Deux personnes du DSF se sont déjà désinscrites. Le format actuel de sollicitation des secteurs sera remis en cause la saison prochaine. Un appel à candidature sera lancé à l'ensemble des dirigeants du DSF. Cela permettra d'avoir une liste principale, ainsi que des suppléants à proposer en cas de désistement de dernière minute.

- **Du service compétitions, le 14/05/25 :**

Transmission de la copie du mail envoyé à tous les clubs concernant l'ouverture des inscriptions aux coupes nationales pour la saison 2025/2026 :

- **Coupe de France 2025/2026**
- **Coupe de France Féminine 2025/2026**
- **Coupe Gambardella 2025/2026**
- **Coupe Nationale Football Entreprise 2025/2026**
- **Coupe Nationale Futsal 2025/2026**

La procédure à suivre est la suivante pour valider les engagements :

- 1- Lorsque que vous ouvrez Footclubs **basculez en saison 2025/2026.**
- 2- Ensuite dans le menu sélectionnez « Epreuves – Championnats & Coupes ».
- 3- Cliquez sur « Compétitions officielles » cela ouvrira une nouvelle fenêtre.
- 4- Cliquez sur le + de Nouvel engagement se trouvant à droite de l'écran.
- 5- Au niveau du centre de ressources sélectionnez « Fédération Française de Football ».

- 6- Sélectionnez la Coupe où vous souhaitez vous inscrire en cliquant sur celle-ci puis sur le bouton « Etape suivante » en bas à droite.
- 7- Comme aucune équipe n'est encore connue pour la saison 2024/2025 vous devez cliquer sur le bouton « Ajouter une nouvelle équipe » (si une équipe est déjà connue, sélectionnez systématiquement l'équipe 1).
- 8- Comme « Code équipe », **vous devez impérativement mettre 1** et ensuite cliquez sur le bouton « Créer l'équipe ».
- 9- Une fois votre équipe créée, sélectionnez le terrain ou la salle sur lequel votre club jouera ses matches à domicile.
- 10- Une fois toutes ses étapes réalisées cliquez sur le bouton « Valider » se trouvant en bas à droite.

- **Service licences de la LFHF, du 19/05/25 :**

L'ouverture des licences pour la saison 2025/2026 se fera à partir du 5 juin 2025.

Pascal TRANQUILLE précise que lors de la saison en cours, nous sommes à 25.130 licenciés. Il tient à féliciter les clubs pour le travail réalisé en espérant un taux de renouvellement conséquent.

- **Du responsable Administratif Formation, du 20/05/25 :**

Convocation aux tests BMF le 23/05/25 pour Baptiste CARON.

Conseil Départemental :

- **De Monsieur BEUVAIN Laurent, Conseiller Départemental Canton Amiens Sud Ouest, du 17/03/25 :**

Transmission d'une copie du courrier envoyé à Monsieur Alain GEST pour la création d'un terrain synthétique pour le CSA MONTIERES.

Dont acte, cependant le DSF ne peut interférer dans la vie politique et des choix de la Métropole amiénoise.

- **De Monsieur GALLIEN Benjamin, Chargé de gestion du mouvement sportif, du 29/04/25 :**

Sollicitation du DSF pour participer à la **Tournée 2025 des Villages des Sports** organisée par le Conseil Départemental de la Somme aux dates suivantes :

1. Villers-Bocage - Samedi 24 Mai 2025
2. Roye - Samedi 07 Juin 2025
3. Molliens-Dreuil - Samedi 14 Juin 2025
4. Mers les Bains le 5 juillet 2025

Hormis la première date qui correspond à la JND des U7 et U9, le DSF sera présent aux 3 autres dates.

- **De Monsieur GALLIEN Benjamin, Chargé de gestion du mouvement sportif, du 28/04/25 :**

Appel à Projets « *Sport et inclusion* » du Conseil Départemental de la Somme. La Campagne est ouverte et se terminera au 1^{er} juin 2025.

- **De Monsieur GALLIEN Benjamin, Chargé de gestion du mouvement sportif, du 07/04/25 :**

Information concernant la campagne des contrats d'objectifs 2025. Le District a jusqu'au 15 juin 2025 pour déposer son dossier.

Clubs :

- **Mail de l'AS ABBEVILLE MENCHECOURT du 25/03/25 :**

Suite à la démission de M. DAIRAINÉ Eric de la présidence, le club a transmis son nouveau bureau :

Président : Christophe PENET

Secrétaire : Virginie SINOQUET

Trésorière : Michèle GROGNET

- **Du Président du FR AILLY SUR NOYE, du 31/03/25 :**

Suite à un article paru dans le courrier picard du 31/03/25, le Président du DSF, Pascal TRANQUILLE avait proposé un accompagnement du club aux fins de régler un différent avec la Communauté de Communes.

Monsieur Nicolas BLIN a donc remercié le Président pour sa proposition.

A ce jour, Mr BLIN a simplement informé qu'une rencontre aurait lieu sans retour depuis, le DSF suppose que la situation est solutionnée pour le club.

- **De l'AMIENS RIF du 07/04/25 :**

Le club fait état de comportement violent et insultes racistes à l'encontre de son club.

Le club souhaite être reçu par le DSF et la LFHF au plus vite.

Des faits sont également exposés suite à une rencontre U17.

Le DSF ne peut actuellement recevoir l'AMIENS RIF étant donné que la rencontre en question est en cours d'étude par la Commission de discipline et qu'il ne peut y avoir d'interférence le temps de la gestion dudit dossier.

Concernant les comportements violents et insultes racistes, il est conseillé au club de systématiquement porter plainte pour ce genre de problématique mais également de l'insérer sur les FMI dans les observations d'après match.

- **De l'AC HALLENCOURT :**

Transmission de la Charte de l'Ethique mise en place au sein du club.

Le DSF félicite le club pour cette initiative.

- **Du Président du RC 2 ERCHEU, du 14/04/25 :**

Il manifeste son désarroi quant à l'absence de désignation d'un arbitre officiel pour sa rencontre de Seniors D5 qui a été selon ses dires arbitrée par un capacitaire de mauvaise foi.

Le quota d'arbitres actuellement disponibles ne permet pas la désignation jusqu'en Seniors D5, même en cas de sollicitation des clubs. Il arrive parfois que des changements soient aussi réalisés durant le week-end.

Il est cependant rappelé au président du RC 2 ERCHEU, existant depuis 2022, qu'à ce jour aucun candidat arbitre n'a été envoyé en formation pour le club. Qu'en évoluant en Seniors D5, il y a une obligation liée au Statut de l'arbitrage. Et que si tous les clubs dans sa situation se mettaient à jour dudit statut, il y aurait alors beaucoup plus de chances de pouvoir couvrir la D5 chaque week-end.

- **De l'AAE BRAY SUR SOMME, du 15/04/25 :**

Sollicitation du DSF pour la création d'un championnat U17 à 8.

Des pratiques jeunes à 8 sont proposées chaque saison, cependant la mise en place n'est valide qu'à partir d'un minima d'engagements par les clubs.

Il n'est pas possible de créer chaque saison de nouvelles pratiques pour satisfaire à la problématique de l'un ou l'autre.

Si une dizaine de clubs sont intéressés, il y aura éventuellement une pratique U17 à 8, cela restant à confirmer malgré tout.

- **Courrier recommandé de Mme BENAICHA Ludivine reçu le 25/04/25 :**

Madame BENAICHA revient sur le déroulement de l'audition en Commission Discipline du 11/04/25 et la suspension à l'encontre de son fils.

Il ne sera fait aucun commentaire, le club et le joueur avaient la possibilité de faire appel de la décision, ce qui n'a pas été réalisé. Ce qui confirme que la Commission a fait une juste appréciation des faits.

Le Président tient tout de même à rappeler que les problèmes semblent récurrents depuis 3 ans avec ce jeune licencié.

- **De l'ASP NESLOIS :**

Invitation à la clôture du stage réalisé par le club le 11/04/25 à 13h30.

Le Président étant retenu par ses obligations, c'est M. Aurélien DEFOSSEZ, membre du Comité Directeur et Président du Secteur Santerre qui l'a représenté.

- **Du SC PONT REMY, le 22/04/25 :**

Transmission de la démission du Président Romain LEGER.

Il est rappelé au club de bien réaliser les modifications au niveau de la Préfecture mais également sur son compte Footclubs.

- **USCPO ST OUEN :**

Démission du Président SA SILVA Pinto Armando et du Secrétaire BOURDON Nicolas.

Le club a transmis le récépissé de déclaration en préfecture, cependant toujours aucune mise à jour sur Footclubs.

- **AC HALLENCOURT, du 25/04/25 :**

Sollicitation d'une médaille pour l'un de ses dirigeants. La demande avec la fiche de renseignements a été transmise à M. Régis PATTE, Président du Secteur Ponthieu.

- **De M. Yves LORNET, Commission Futsal du 06/05/25 :**

Sollicitation pour la création d'un championnat vétérans futsal.

Il faut d'abord sonder les clubs éventuellement intéressés et leur proposer la mise en place de formule loisir dans un premier temps, type plateau. Selon le résultat, on verra pour la suite à donner.

- **De l'AC AMIENS, du 03/05/25 :**

Le Trésorier fait part de son incompréhension et mécontentement concernant le comportement d'un arbitre vis-à-vis de son éducateur U18. Ainsi qu'une réflexion du délégué considérée comme inappropriée.

Le mail a été transmis à la CAS pour suite à donner.

Concernant le délégué officiel du DSF, contrairement à ce qui est rapporté dans la correspondance, aucun rapport ne fait état d'un comportement déplacé de l'éducateur en question.

- **Du Président du F DREUILLOIS du 29/04/25 :**

Transmission d'un rapport sur le déroulé d'une rencontre senior en mettant en cause le niveau de l'arbitre concerné aussi bien physique que règlementaire.

La correspondance a été transmise à la CAS pour suite à donner.

- **Du RC DOULLENS :**

Transmission du PV du 19/02/25 concernant l'élection du nouveau Président du club.

C'est Monsieur Camille BALA qui est désormais le Président du RC DOULLENS.

- **QCL SUD AMIENOIS, du 10/05/25 :**

Invitation à l'Assemblée Générale du club du 26/06/25.

Le Président Pascal TRANQUILLE sera présent.

- **De l'AS MENCHECOURT, du 15/05/25 :**

Invitation à l'AG du club qui se déroulera le 30/05/25 à 18h00.

Le District sera représenté par Régis PATTE.

- **Observateur District, du 17/05/25 :**

Alerte concernant la pratique de joueuses avec un voile.

Le Président du DSF a sensibilisé le Président du club concerné.

En cas de récurrence, le dossier sera transmis en discipline avec une application stricte des règlements en rapport avec les Statuts de la FFF.

- **USNF, du 20/05/25 :**

Le Président manifeste son désarroi quant à l'horaire d'une rencontre du mercredi fixée à 17h00.

Cela fait partir du club à 15h30, en pleine semaine...

Philippe explique qu'il est dommage que le club ne se soit manifesté que 2 jours avant la rencontre car il aurait été plus judicieux de prévenir dès l'envoi de la notification en date du **12/05/25**. Aujourd'hui sans l'accord du club adverse, il n'est pas possible de modifier l'horaire de la rencontre de façon unilatérale à 48h de la rencontre. Le Président du District fait remarquer qu'il aurait sans doute été possible de procéder autrement et surtout il redit qu'il est indispensable d'apporter en temps et en heure des réponses aux Clubs.

- **De l'ES SAINS ST FUSCIEN, du 21/05/25 :**

Sollicitation du Président de la Juridique concernant différents points :

Lecture est faite aux membres :

Point 1 : Une réponse a déjà été apportée au club concernant la non prise en compte de l'engagement du club faute de nombre de licences suffisantes au dimanche précédent le début de la 1^{ère} phase. Il est rappelé que l'ES SAINS ST FUSCIEN était présent lors de l'annonce de ce fonctionnement lors de la Réunion Générale de l'Amiénois à Saleux le 23/08/24. Aucun commentaire n'a été formulé ce jour, ni après d'ailleurs, ni afin de maintenir l'engagement de l'équipe concernée en première phase.

Ce fonctionnement émane d'ailleurs des réflexions de club lors des RG précédents pour éviter les forfaits de début de saison, aussi bien chez les jeunes que chez les seniors.

Point 2 : Il concerne les calendriers et les rencontres durant les périodes de vacances.

La réponse est intégrée dans le courrier de sollicitation.

La 1^{ère} phase est courte, et la 2^{ème} phase limitée en date. La volonté est de faire jouer les jeunes le plus possible lorsque les terrains sont praticables. Ensuite si les clubs ne s'entendent pas pour trouver des accords de report pour jouer le mercredi, ce n'est pas du fait du DSF.

Point 3 : 2 équipes du même club en D1.

Cela est effectivement possible en U13 et U18, uniquement s'il existe deux groupes car il n'y a plus d'accession en ligue à l'issue de la saison pour ces deux catégories. Ce n'est pas le cas des U14 aux U17.

Et pour la participation des joueurs, avec des renforts en équipe réserve, ce n'est pas interdit par le Règlements Généraux de la FFF.

- **Validation PV PEF, TOUTES FOOT et LABELISATION du 13/05/25 :**

1/ Le Président fait lecture du PV de la Commission PEF du 13/05/25 en précisant les clubs lauréats qui seront transmis à la LFHF.

1^{ers} ex æquo : ES SAINS ST FUSCIEN et AS TALMAS PICARDIE

2^{ème} ex æquo : AMIENS FC PORTO et SC ABBEVILLE

Félicitations aux clubs ayant participé.

Le Président précise que les 5 premiers clubs seront récompensés par un kit arbitrage.

2/ Concernant la Commission TOUTES FOOT du 13/05/25, les 3 clubs lauréats sont :

- FC ESTREES MONS, AMIENS OL et CAYEUX FUTSAL

3/ Concernant les Labels, la commission du 13/05/25 a étudié administrativement l'ensemble des dossiers. Le Président remercie les bénévoles et salariés ayant pris du temps pour le suivi des clubs, tant au niveau administratif que sur le terrain.

Pour la transmission à la LFHF, il émet tout de même un refus concernant le Label Jeunes FFF/CRCA Espoir pour l'US ROYE NOYON. Le nombre de dossiers disciplinaires relevant du comportement des joueurs, dirigeants et éducateurs cette saison est incompatible avec la remise d'un Label Jeunes Fédéral.

Un courrier sera transmis à la LFHF à cet effet.

- **Fusion absorption du FC FRIREULLES par l'AS QUESNOY LE MONTANT, mail du 03/05/25 :**

Le projet est validé par les membres du CD présents qui émettent un favorable à la fusion.

Il est rappelé aux clubs que la démarche informatique doit être réalisée par l'AS QUESNOY LE MONTANT sur Footclubs, dans le menu Organisation puis vie du club.

- **Fusion absorption, saisie informatique de l'ES CAGNY validée par le SC BOVES le 21/05/25 :**

Les membres du CD présents émettent également un avis favorable qui sera saisi informatiquement.

District :

- **Formation aux gestes qui sauvent :**

Julie TERNISIEN en charge de l'organisation de cette formation a transmis le bilan de la saison.

Soit 9 sessions réalisées en 2024/2025 pour 103 personnes dont 15 femmes et 45 arbitres

Sur les deux dernières saisons nous sommes donc à 213 personnes formées, dont 42 femmes et 78 arbitres.

- **Mail anonyme concernant le port de foulard lors de rencontres Féminines U18F :**

Malgré une demande d'information, nous n'avons pas reçu les nom et prénom de l'expéditeur des mails.

Cependant, Pascal TRANQUILLE a contacté le Président du club concerné afin de l'avertir des risques encourus et de l'interdiction du port de signe religieux par les joueurs ou joueuses durant une rencontre de football.

Le Président dudit club n'était pas informé de la situation, il a donc pris les choses en main.

- **Formation « Inclusion par la pratique du football » avec l'APRADIS :**

12 personnes vont suivre la formation qui a débuté ce 20/05/25.

- **Actualisation de la Fiche Protocole Huis Clos :**

Transmission de la nouvelle Fiche de Protocole Huis clos à partir de la saison 2025/2026.

Avis des membres souhaitées.

- **Finale de la Coupe de la Somme Futsal du 17/05/25 :**

Le District souhaite remercier la Métropole Amiénoise, notamment son adjoint aux Sports, Monsieur Guillaume DUFLOT, pour la mise à disposition du gymnase du Coliseum.

Calendrier à venir :

- **24/25 Mai 2025 :** Coupe de France et Week-end des bénévoles
- **26 Mai 2025 :** Présentation du Plan Ligue « **Stop Violence** » Centre Technique Fernand Duchaussoy
 - Le Président demande aux membres du Comité de solliciter à nouveau les clubs de leur secteur afin qu'ils participent à cette présentation.
 - Un rappel sera également effectué auprès des clubs
- **29 Mai 2025 :**
 - Finales Santerre à l'US SAILLY SAILLISEL
 - Finales de l'Amiénois à l'OL AMIENOIS
- **31 Mai 2025 :** AG de la LFHF à St Laurent de Blangy
- **7 juin 2025 :** Finales Coupe Somme Jeunes au RC AMIENS
- **9 juin 2025 :** Finales Coupe Somme Seniors à Nesle
- **14 juin 2025 :**
 - AG de la FFF
 - Réunion Générale des arbitres à LA CHAUSSEE TIRANCOURT
- **15 juin 2025 :**
 - Finales Vimeu à OISEMONT FC
 - Finales du Ponthieu à l'AS RUE
- **20 Juin 2025 :** AGE du DSF pour la mise à jour des règlements et vote refonte des championnats
- **21 Juin 2025 :** Soirée des bénévoles de la LFHF à Arras
- **Du 26 juillet au 10 août 2025 inclus :** Fermeture des bureaux du DSF
- **28 août 2025 :** Réunion Générale et Trophée du Ponthieu à Auxi le Château

- **30 août 2025** : Réunion Générale du Santerre
- **27 Septembre 2025** : AGO LFHF
- **4 octobre 2025** : AGO du DSF à l'Amphithéâtre du CRCA à Amiens

Assemblée Générale Extraordinaire du 20/06/25

Les Vœux :

Le District de la Somme de Football a reçu deux vœux :

1/ De l'AC HALLENCOURT le 13/05/25

Afin de valoriser toutes les formes de pratiques, le club propose d'intégrer les équipes engagées en loisir, notamment les Féminines à 8 et les vétérans, dans la comptabilisation des obligations des clubs relatives à l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors masculins à hauteur d'une ½ équipe.

Et la même chose pour les U7.

2/ de l'US MARCHELEPOT en date du 20/05/25 :

Le Président du club souhaite que les équipes U8/U9 soient désormais prises en compte dans l'obligation du Statut des jeunes.

Le Comité Directeur rappelle deux choses à l'US MARCHELEPOT :

- Le Statut des jeunes n'existe pas, ou plus, depuis plus de 8 ans, il est désormais question de l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors masculins concernant les **obligations des clubs** selon leur niveau de pratique.
- De plus, les U8/U9 sont déjà considérés comme équipe (sous certaines conditions) pour la D3 et la D4. Ce qui implique logiquement en cas d'accessions successives que cette équipe évolue ensuite en U11 lorsque le club arrive en D2.

Il est rappelé que les obligations de « l'article 12 » ont uniquement pour but d'accompagner les clubs dans leurs évolutions respectives.

La création d'équipes, la multiplication des licenciés, permettent bien souvent de récupérer des dirigeants, éducateurs mais aussi d'éventuels sponsors parmi les parents des jeunes licenciés. C'est un tout qui doit permettre au club d'être pérenne. Il ne faut pas concevoir ces obligations comme des freins, mais plutôt comme des outils, ou un chemin à suivre afin de permettre de voir sur le long terme.

En effet, sans jeune, il faudra forcément « piquer » des joueurs aux clubs voisins, ce qui génèrent rarement d'ententes cordiales entre eux.

Ces obligations de l'article 12 ne sont donc ni à galvauder, ni à marchander.

Un groupe de travail composé de Messieurs Philippe FOURE, Antonio DOS SANTOS, Jean François DEBEAUVAIS et Wilfried LECLERCQ, étudiera ces deux vœux afin de faire une proposition aux clubs. Les clubs d'Hallencourt et de Marchelepote seront également sollicités.

L'Ordre du jour :

Voir en pièce jointe l'ordre du jour.

- **La refonte des championnats sera présentée par :**
 - Didier BARDET, Vice-Président du DSF
 - Nicolas BRIDOUX, Président de l'AC HALLENCOURT
 - Alexandre RABIER, Entraîneur de l'AS CERISY

- **Le Plan Stop Violence** sera également abordé lors de l'AG, et sera inséré à l'ordre du jour, soit en début de séance soit en fin, selon la présence ou non des personnalités.
- **La Présentation des Règlements Particuliers du DSF** sera effectuée par Philippe FOURE et Jean Christophe FAVEREAUX

Parole aux membres :

Pascal TRANQUILLE, Président :

Le Président souhaite insister sur plusieurs points qu'il juge important d'étudier :

- Concernant les délégations, il demande de rester sur des exigences district lorsque cela se déroule correctement. Nous ne sommes pas présents pour imposer un climat de tension, bien au contraire.
- La mission de délégué est importante, chaque membre du Comité directeur doit être en mesure de pouvoir officier en cas de besoin supérieur à l'accoutumée.
- Il faudra mener une réflexion sur la possibilité d'envoyer des observateurs district sur les matchs. Pas de mission de délégué mais un rôle de spectateur qui n'amènera aucun rapport si rien d'anormal n'est relevé
- Dans la même veine, il y aura aussi des contrôles non annoncés sans qu'ils soient inscrits informatiquement. Ce délégué pourra éventuellement se déplacer sur 2 à 3 matchs, avant, pendant, à la mi-temps, aux fins de vérifier le respect des huis clos, le bon déroulé de la rencontre. Un rapport ne sera pas nécessaire si aucun manquement n'est relevé.
- Possibilité également sur les fins de saisons, ou matchs à risques de solliciter les districts voisins afin de désigner des arbitres qui ne souffriront d'aucune contestation quant à leur neutralité.

Ensuite, il rappelle que les groupes de Seniors D1 et D2 seront effectués par tirage au sort avec plusieurs chapeaux :

- Les équipes accédant avec les moins bien classés
- Les équipes rétrogradées avec celles les moins bien classées
- Les équipes réserves
- Eventuellement un 4^{ème} chapeau selon les décisions des commissions départementales

La FFF met en place un plan d'Engagement au niveau national, et à ce titre il faudra désigner un référent départemental de l'engagement.

Une « Campagne » de recherche de nouveaux délégués semble nécessaire aujourd'hui. En effet, plusieurs d'entre eux au niveau départemental souhaitent accéder en Ligue, ce qui peut se comprendre.

Une rencontre est prévue avec la LFHF afin d'évaluer les besoins Ligue et District, et la possibilité de pouvoir officier en District épisodiquement.

Une fiche de candidature sera établie au niveau du DSF, et il faudra désormais 2 saisons pleines en tant que délégué DSF pour devenir délégués Ligue pour ceux qui le veulent.

Pour terminer, il aborde la question d'un challenge Somme vétérans à 8, sollicité par plusieurs clubs, comme pour les vétérans à 11 ou le féminines à 8.

Il est répondu que cela n'est pas forcément en adéquation avec le choix de pratique géographique fortement demandé, voir imposé cette saison malgré une formule rodée pour les vétérans à 11 et féminines à 8.

Il n'est en effet pas compatible de refuser une pratique équilibrée pour tous, avec quelques déplacements, mais vouloir participer à une coupe de la Somme qui imposera également quelques déplacements. La démarche n'est pas logique. La pratique restera donc géographique, et sans coupe de la Somme.

Mélanie SCHMIDT, Commission Information/promotion :

Elle informe qu'une réunion sera prochainement mise en place afin de bien préparer Octobre Rose. Charline et Sylvie feront partie du groupe d'organisation.

Jean François DEBEAUVAIS, Commission d'Appel Section Juridique :

Une capture de propos sur les réseaux remettant en cause la probité de sa commission va être trans à la commission de discipline.

Cette année, seul un dossier a été en Ligue, ce qui montre que la commission a bien travaillé.

Il explique aussi qu'il constate une dégradation du comportement des spectateurs qui pèse sur le bon déroulement des rencontres. Et cela influe directement sur les évènements qui peuvent survenir sur les terrains.

Magalie MARCHAND, Foot adapté :

La formation avec l'AAPRADIS sur « L'inclusion par la pratique du football » a débuté ce mardi 20 mi 2025. C'est très enrichissant et répond totalement aux attentes des participants et du DSF.

Il faudra éventuellement faire un audit auprès des clubs pour connaître les sections dans le DSF.

Marc LEGENT, Commission médicale :

Il demande qu'on lui envoie rapidement les dossiers médicaux des arbitres afin de les traiter dans des délais convenables.

Philippe FOURE, Compétitions :

Il reste en gros un mois de compétitions en comptant les finales des coupes départementales. Le Président rappelle qu'il faudra penser à prévoir la réunion D1/D2 pour septembre. Une distribution de badge pour identifier les éducateurs des clubs sera réalisée lors de cette réunion.

Jean Christophe FAVEREAUX, CAS :

3 arbitres sont à féliciter puisqu'ils ont été reçus à l'examen fédéral.

Il s'agit de Raphael TOURNELLE et Matthieu GUILLERAND qui deviennent Jeune Arbitre Fédéral.

Et Pauline TOURNELLE qui devient arbitre féminine Fédérale 3.

Concernant les rencontres de championnat du week-end, tous les matchs à enjeu jusqu'à la D4 ont été couverts. Seul 3 matchs non couverts en D3, et 7 demandes d'arbitre en D5 honorées. Cela correspond à une couverture à 85% en D4, avec les chiffres précédents, c'est très bien.

Guillaume COMBES, Commission d'Appel section discipline

Il reste encore un mois de compétition, mais il y a eu nettement moins d'appel cette saison que les précédentes.

C'est une très bonne chose, et le reflet d'un travail cohérent en première instance.

Aurélien HAMEL, Commission Discipline :

Plusieurs demandes sont effectuées :

- Indemnité pour les membres de commission qui habitent Amiens et qui reste parfois jusqu'à 4/5 heures chaque semaine.

Le Président lui répond qu'il n'y a que des remboursements kilométriques pour l'ensemble des bénévoles du DSF. Il n'est pas possible de faire autrement car nous sommes soumis aux obligations de l'URSSAF.

- Demande d'équipements pour les membres de commissions. Il s'avère en effet que lorsque des membres du District se promènent sur le terrain le week-end, le logo du DSF a tendance à calmer les ardeurs de certains et permettre ainsi un bon déroulement des rencontres sans avoir besoin d'intervenir.
- Absences régulières de 3 membres de la Commission. Il souhaite qu'ils soient remplacés.
- Retour sur le déroulement de l'audition de la CRAD à laquelle il a participé. Il dénonce un comportement et des paroles inappropriés à l'encontre de la Commission dans son entièreté. Il tient donc à manifester sa consternation auprès des membres du CD et transmettre de la même manière le mécontentement des membres de la commission.

La commission reste dans l'attente du PV de cette CRAD.

Emmanuel BOISSIER, CTD PPF :

- La journée des gardiens de but fut une très belle réussite. 222 enfants présents, une quarantaine de bénévoles qu'il tient à remercier tout comme l'OL AMIENOIS pour l'appui logistique.

Cette année l'ensemble du staff technique des gardiens de but de l'AMIENS SC était présent, avec les 3 gardiens pro. C'est une plus-value donnée à cette action, surtout que le staff a fait le tour de tous les stands, participé à certains ateliers, et pris le temps de signer les autographes pour l'ensemble des jeunes qui étaient aux anges.

- Le calendrier pour les actions 2025/2026 est finalisé.
- Une rencontre avec la cellule formation est prévue le 03/06/25.
- La prochaine réunion de la Commission technique sera l'objet de mise en place d'ilots à destination des clubs qui pourront ainsi trouver plus facilement les réponses qu'ils cherchent.
- Concernant les Sections Sportives Scolaires (SSS), une section ne respecte pas le cahier des charges fédéral. La LFHF va envoyer un mail officiel à la cheffe d'établissement afin de rétablir les choses. La Section d'Edouard Lucas souhaite arrêter complètement. Car le professeur d'EPS en charge du projet ne répond pas aux attentes et fait « n'importe quoi », et le partenariat avec l'ASC est bancal... Par contre à noter l'ouverture d'une classe foot au Collège des Cygnes de Longpré avec comme club support l'AC HALLENCOURT.

Antonio DOS SANTOS, Commissions Foot Animation et Statut des Educateurs :

- 3 réunions d'information sont prévues les 12, 22 et 29 septembre 2025, afin de réaliser un rappel des bonnes procédures à suivre pour le foot animation.
- Il demande que les modifications des amendes apparaissent dans le barème financier comme validé lors d'un précédent Comité directeur. Wilfried LECLERCQ lui explique que les modifications seront actées à partir du 01/07/25 car il n'est pas concevable de modifier ce barème en cours de saison.
- Il sollicite ensuite les membres car il y a un manque de bénévoles pour les JND U9 et U11 du 31/05/25.

Aurélien DEFOSSEZ, Santerre :

Les finales de secteur se dérouleront le 29/05/25 sur les installations de l'US SAILLY SAILLISEL.

Il demande à récupérer les plaquettes pour les anniversaires des clubs qui seront remises soit en club, soit lors des évènements club à cette occasion ou lors de la prochaine RG du Santerre.

La réunion Générale des clubs du Santerre se déroulera le 30/08/25 au matin. Le club d'accueil reste à déterminer.

Grégory PLEVERT, Foot féminin :

Retour du séminaire avec la LFHF concernant le foot féminin :

- Il a été question de la mise en place d'un Festival des U11 aux U18, sous la forme du pitch en foot à 8.
- Demande de salle pour une prochaine réunion de travail. Il est répondu que cette réunion peut se dérouler au CTFD à Amiens.
- Travail sur une organisation spécifique pour les féminines
- Relance de la mise en place d'inter secteur sur les différentes catégories.

Régis PATTE, Ponthieu :

Il rappelle les deux dates déjà transmises le concernant :

- Finale du Ponthieu prévues le 15/06/25 à Rue.
- Réunion Générale du Ponthieu le 28/08/25 à Auxi Le Château.

Joël LEVECQUE, Commission Formation :

Le catalogue des formations « *Tout Terrains* » a été transmis à tous les clubs afin qu'ils choisissent les thèmes et s'orientent sur les formats et lieux de formation. A ce jour, seulement 7 clubs ont répondu.

Proposition de formation de délégué club par la LFHF. Il s'agit en effet d'une formation qui pourrait être importante pour les clubs et le déroulement des rencontres.

Pascal TRANQUILLE, Président :

Il conclue sur quelques réflexions sur l'organisation actuelle du DSF.

- Il faut bouger les rassemblements féminins dans les secteurs.
- Il faut savoir bouger les lignes du fonctionnement actuel tout en répondant aux attentes des clubs (proximité, disponibilité, réactivité...)
- Il faudra également diffuser le « **Projet Club** » qui sera un vrai levier pour accompagner les clubs dans le développement de leur projet.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président, Pascal TRANQUILLE



Le Secrétaire de Séance, Régis PATTE





**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DES CLUBS DU DISTRICT SOMME DE FOOTBALL**

VENDREDI 20 JUIN 2025 à 18h30

**Bodéga du Stade Crédit Agricole la Licorne
Rue du Chapitre – 80000 AMIENS**

Début du pointage à 17h45

- 1 - Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par M. TRANQUILLE, Président du District.
- 2 - Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 26/10/2024 paru sur le site internet du DSF le 22/05/25.
- 3 - Allocution du Président du District
- 4 - Intervention du Président de la Ligue des Hauts de France « **Stop Violence** »
- 5 - Proposition de refonte des Championnats
 - a) Maintien du schéma actuel
 - b) Groupes à 12 en D1 et D2 puis à 10 jusqu'à la D6 (avec 2 montées par groupe)
 - c) Groupes à 12 de la D1 à la D6 (avec 2 montées par groupe)
- 6- Mise en place de la refonte des championnats (en cas de choix « b » ou « c » ci-dessus)
 - a) En une saison
 - b) En deux saisons
- 7 - Modifications Règlementaires (en attente)
- 8 - Présentation des Vœux :
 - a) Vœu de l'AC HALLENCOURT
 - Considération des équipes de loisirs et U6/U7 pour l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors (pour 0,5 point)
 - b) Vœu de l'US MARCHELEPOT
 - Considération des U9 pour tous dans l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors
- 9 - Validation du Commissaire aux Comptes pour 6 ans
- 10 - Allocutions des personnalités présentes
- 11 - Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

**La licence est OBLIGATOIRE et sera demandée lors de la signature de la feuille de présence -
Tout représentant de club sans licence ne pourra participer au vote**



DISTRICT de la SOMME de FOOTBALL
46, rue Jules Lefebvre – BP 90429 – 80004 Amiens Cedex 1
Tél. : 03 22 89 66 40
Mails : wleclercq@somme.fff.fr
lpinchinat@somme.fff.fr



Fiche Protocole du Huis Clos

1/ Pour chaque équipe sont autorisés :

- Les 12, 14 ou 16 joueurs maximum inscrits sur la feuille de match (FMI ou autre) selon la pratique,
- Les éducateurs enregistrés par équipe, inscrits sur la feuille de match (FMI ou autre)
- Les 4 dirigeants (maximum) inscrits sur la feuille de match (FMI ou autre)
- Les Présidents de chaque club ou leur représentant si l'identité est communiquée avant le vendredi à 12h qui précède la rencontre,

2/ Les modalités à respecter pour le Club recevant sont les suivantes :

Transmission de la **Fiche Protocole** dûment complétée pour chaque rencontre concernée par le huis clos **avant le vendredi 12h00 qui précède la rencontre** (par mail aux adresses référencées en entête) avec cachet du club et signature du président :

Match n° : _____

Catégorie : _____

Division et groupe : _____

	Dirigeant désigné	Dirigeant suppléant <i>Uniquement en cas d'absence du dirigeant désigné</i>
Référent sécurité (<i>obligatoire</i>)		
Accueil des visiteurs (<i>obligatoire</i>)		
Accueil des officiels (<i>obligatoire</i>)		
Délégué du club (<i>obligatoire</i>)		
Entraîneur (<i>obligatoire</i>)		
Entraîneur Adjoint		
Responsable FMI (<i>obligatoire</i>)		
Dirigeant équipe (<i>obligatoire</i>)		
Dirigeant équipe		

- Soit 7 dirigeants au minimum, et 9 au maximum.
- Le jour de la rencontre, seules les personnes dûment référencées pourront accéder à l'installation.

- En cas de manquement, ou d'absence injustifiée d'un dirigeant « **obligatoire** » désigné (*sauf cas de force majeure dûment signifié au délégué officiel du DSF en amont de la rencontre*), la rencontre ne débutera pas et sera donnée perdue par forfait pour non-respect du protocole du huis clos imposée.

3/ Le club recevant atteste avoir pris connaissance des points suivants :

L'application du huis clos signifie que le club recevant s'engage à ce que :

- Les accès du stade soient sécurisés et par voie de conséquence fermés.
- **L'accès soit réalisé uniquement par une seule entrée dite « principale ».**
- Ces conditions soient scrupuleusement respectées par l'ensemble des acteurs.

Le club est informé :

- Que si la **Fiche Protocole** n'est pas transmise pour le vendredi 12h00 précédant la rencontre, celle-ci sera enregistrée comme perdue par forfait et ne se déroulera pas.
- Que si les conditions n'évoluent pas favorablement ou que d'autres troubles de quelque nature que ce soit surviennent, le Comité Directeur saisirait sans délai la commission idoine afin de statuer à nouveau.
- **Que les risques encourus au titre des circonstances aggravantes pourraient être décidés en l'application de l'article 200 des Règlements Généraux pour la ou les équipes concernées.**

La **Fiche Protocole** de chaque rencontre devra être affichée, jusqu'à avis contraire, à l'entrée des installations du club sur lesquelles se disputent les rencontres concernées au moins 1h30 avant le début de celle-ci.

Les officiels District :

Seront considérés comme officiels du District toutes les personnes dûment désignées sur Footclubs et sur le site dont les éventuels délégués¹ désignés par le District de la Somme de Football. Sont également concernés les délégués qui interviendront de façon non annoncée qui seront chargés de vérifier (même en cours de rencontre) l'organisation de cette dernière.

En cas de désignation de délégué sur les rencontres à huis clos, les frais engagés seront mis à la charge du club recevant concerné.

Date :

Cachet du club :

Signature du Président du club :

¹ Cette désignation n'est pas systématique et reste soumise à l'appréciation du District et à la disponibilité des délégués.